

SAINT-NAZAIRE
as
so
le lien associatif !



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022 DE SAINT-NAZAIRE ASSOCIATIONS

CONVOCATION ENVOYÉE AUX ADHÉRENTS
LE 20 AVRIL 2022

SALLE DU COURTIL-BRÉCARD
SAINT-NAZAIRE
MERCREDI 4 MAI 2022
DE 18H À 19H15

Saint-Nazaire Associations
Agora 1901
2 bis, avenue Albert-de-Mun • 44600 Saint-Nazaire
02 40 66 09 60 • saintnazaireaassociations@sn-asso.org
www.saintnazaire-associations.org



Nombre d'associations présentes : 79

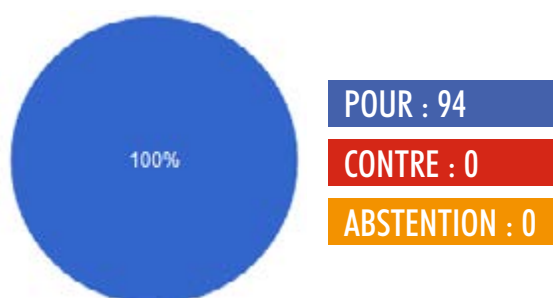
Nombre d'associations représentées par mandat : 15

94 associations adhérentes sont donc présentes ou représentées pour un quorum à 68.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Approbation du compte-rendu de l'AGE du 31 mai 2021.

Résultats de votes



Présentation des rapports de l'année 2021

PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL

par **Emmanuel Illiaquer**, président de Saint-Nazaire Associations

« Nos activités de conseils aux associations n'ont pas diminué de façon drastique depuis 2019. L'activité formations a été adaptée pour permettre la réalisation de plusieurs stages de formation en visio conférence sur l'année passée.

La réalisation de bulletins de salaires (dispositif Impact Emploi) pour les associations employeuses s'est amplifiée (288 bulletins en 2020, 353 en 2021).

Notre action au sein de Maisons de quartiers via le dispositif Associa'tour a été poursuivie.

L'animation du Conseil Nazairien du Commerce Équitable a été maintenue et un développement du nombre d'acteurs est en cours en 2022.

Nous avons poursuivi notre travail sur le projet d'intégration des personnes en situation de handicap dans la vie citoyenne. Cela a donné lieu à une grande prestation regroupant les acteurs impliqués dans ce projet inter-associatif.

Merci à la Fondation de France et à la Ville de Saint-Nazaire pour leur soutien dans cette démarche. »

Remerciements

« Je veux remercier tous les acteurs politiques, économiques qui nous ont accompagnés en 2021. Leurs multiples soutiens nous ont permis de poursuivre ou d'engager des actions pour et avec le tissu associatif local. »

[Voir le rapport moral](#)

Résultats de votes



POUR : 94

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ

par **Emmanuel Illiaquer**, président de Saint-Nazaire Associations
Activités régulières poursuivies en 2021 et nouvelles activités mises en place.

[Voir le rapport d'activité](#)

Résultats de votes



POUR : 94

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER

présenté par **Pierre Reipert**, trésorier

PRÉSENTATION ET CERTIFICATION DES COMPTES ANNUELS AU 31/12/2021

par le **Cabinet Marion**

« La situation de l'association, qui a su diversifier ses recettes, est saine. »

COMPTES CERTIFIÉS ET VALIDÉS

par le Commissaire aux comptes **In Extenso M. Barbeau**

[Voir le rapport financier](#)

Résultats de votes



POUR : 94

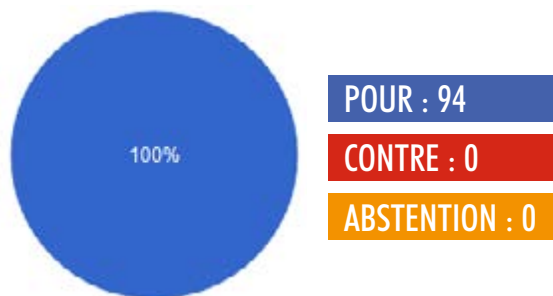
CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

MONTANT COTISATION ANNUELLE

La cotisation est maintenue à 35 euros pour les associations adhérentes et 45 euros pour les associations associées. Pas d'augmentation pour l'année 2023.

Résultats de votes



MODIFICATION DE L'ANNEXE DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR (LES CHARTES SITE ESTUAIRE)

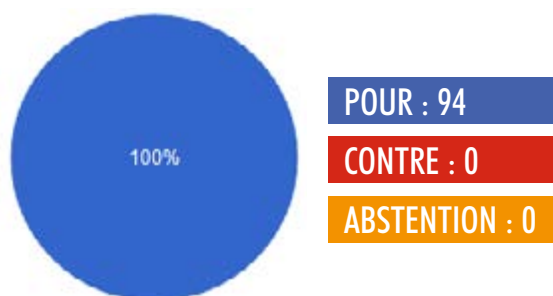
par **Emmanuel Illiaquer**, président de Saint-Nazaire Associations et porte-parole de la **Commision vie statutaire**

Dans le cadre de ses activités, SNA peut engager un salarié, ou plusieurs, pour exercer la fonction de journaliste.

Le salarié et SNA s'engagent alors à respecter les termes de la Convention collective nationale des journalistes du 1er novembre 1976, refondue le 27 octobre 1987 ; étendue par arrêté du 2 février 1988 - J.O. Du 13 février 1988 - et la Déclaration des devoirs et des droits des journalistes signée à Munich le 24 novembre 1971.

 [Voir les modifications](#)

Résultats de votes



PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ORIENTATIONS 2022

par **Emmanuel Illiaquer**, président de Saint-Nazaire Associations

« Si une grande partie de l'équipe d'administrateurs et administratrices est déjà investie dans la vie associative locale, nous les avons formées pour les accompagner dans leur nouvelle mission afin qu'elles tiennent leur rôle en ayant une bonne connaissance des activités de SNA.

Merci à toutes ces personnes pour leur engagement.

Des changements dans l'équipe de salariés

Il y a des évolutions de personnes dans notre personnel, mais les fonctions respectives de chacune et chacun restent les mêmes.

Des évolutions engagées

Nous avons à poursuivre notre mission de soutien à la vie associative locale, en mettant à disposition des services adaptés aux besoins de nos associations.

Car, le « cœur de métier » de SNA réside dans l'information, le conseil, la formation, la mise en relation, l'animation, l'accompagnement des associations et la communication entre associations de leurs démarches et projets de toutes natures.

Le slogan : Favoriser le lien associatif ! a tout son sens.

Des ressources adaptées

Il ne faut pas oublier notre principe fondateur, qui est l'éducation populaire. Face aux évolutions sociétales, il est nécessaire de porter ses pratiques au sein de la vie associative.

Nous allons aussi œuvrer dans ce sens.

Avec nos pratiques telles que conférences, formations, projets inter associatifs, nous restons donc bien dans la finalité de SNA.

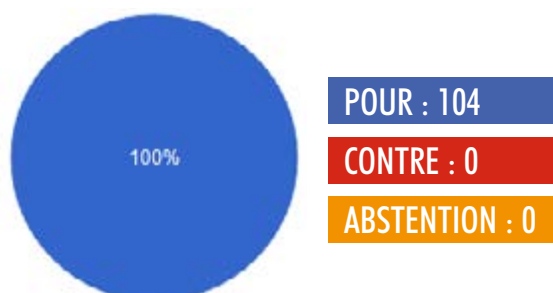
Je profite donc de cette tribune pour vous féliciter pour votre engagement.

Et je relance le défi que je vous avais proposé en 2021.

Que chaque association adhérente sollicite SNA au moins une fois dans cette année 2022.

Dépêchez-vous nous sommes déjà en mai !

A nous toutes et tous d'entretenir cette belle dynamique associative si caractéristique de la région nazairienne. »



**MERCI à TOUTES et à TOUS
de votre participation !**

Saint-Nazaire Associations

Agora 1901

2 bis, avenue Albert-de-Mun • 44600 Saint-Nazaire
02 40 66 09 60 • saintnazaireassociations@sn-asso.org
www.saintnazaire-associations.org

